

*Le Comité Ouvrier de Secours Immédiat par Pierre Audiat*

La propagande allemande s'empara bruyamment de ce nouveau thème ; les journaux et les magazines publièrent des photographies montrant un orphelinat dévasté, des immeubles en ruines où l'incendie brûlait encore ; elle insista sur la présence des bombes à retardement qui rendaient la tâche des sauveteurs périlleuse. Ceux-ci se composaient d'éléments très divers où collaborateurs, attentistes et résistants étaient confondus. Outre les pompiers et les services de la défense passive, le C.O.S.I. (Comité ouvrier de secours immédiat) avait été institué, depuis longtemps déjà, par les autorités allemandes et françaises, en vue d'agir sur l'opinion des travailleurs. Installé dans les bureaux rattachés autrefois à la C.G.T., 213 rue Lafayette, l'état-major du C.O.S.I. disposait des moyens qui étaient largement mis à sa disposition par l'occupant : transports, ravitaillement en vivres et en vêtements, argent ; les camions, portant un insigne, circulaient constamment dans la région parisienne beaucoup moins pour porter aide aux sinistrés que pour manifester et justifier l'existence du groupement. De temps à autre les Allemands accordaient une subvention de quelques millions au C.O.S.I. et cette générosité était publiée à grand cri dans toute la presse. A côté de ces philanthropes fort suspects, les équipes de secours formées par des bénévoles appartenant aux mouvements de jeunesse, au Secours national, à la Croix-Rouge ou aux « équipes sociales d'urgence » qui se constituaient dans chaque arrondissement, se dépensaient généreusement, animés uniquement d'un esprit d'entraide et de charité.

(Audiat, 1946, p.252)